

L'autonomie de l'arbitrage

L'autonomie de l'arbitrage

LE POINT SUR...

La Cour de cassation dans un arrêt du 28 septembre 2022 (n° 20-20.260) confirme la décision de la cour d'appel, considérant que la désignation expresse des règles matérielles du droit français de l'arbitrage dans les contrats fait obstacle à la volonté tacite des parties de soumettre la clause d'arbitrage à la loi régissant le contrat.

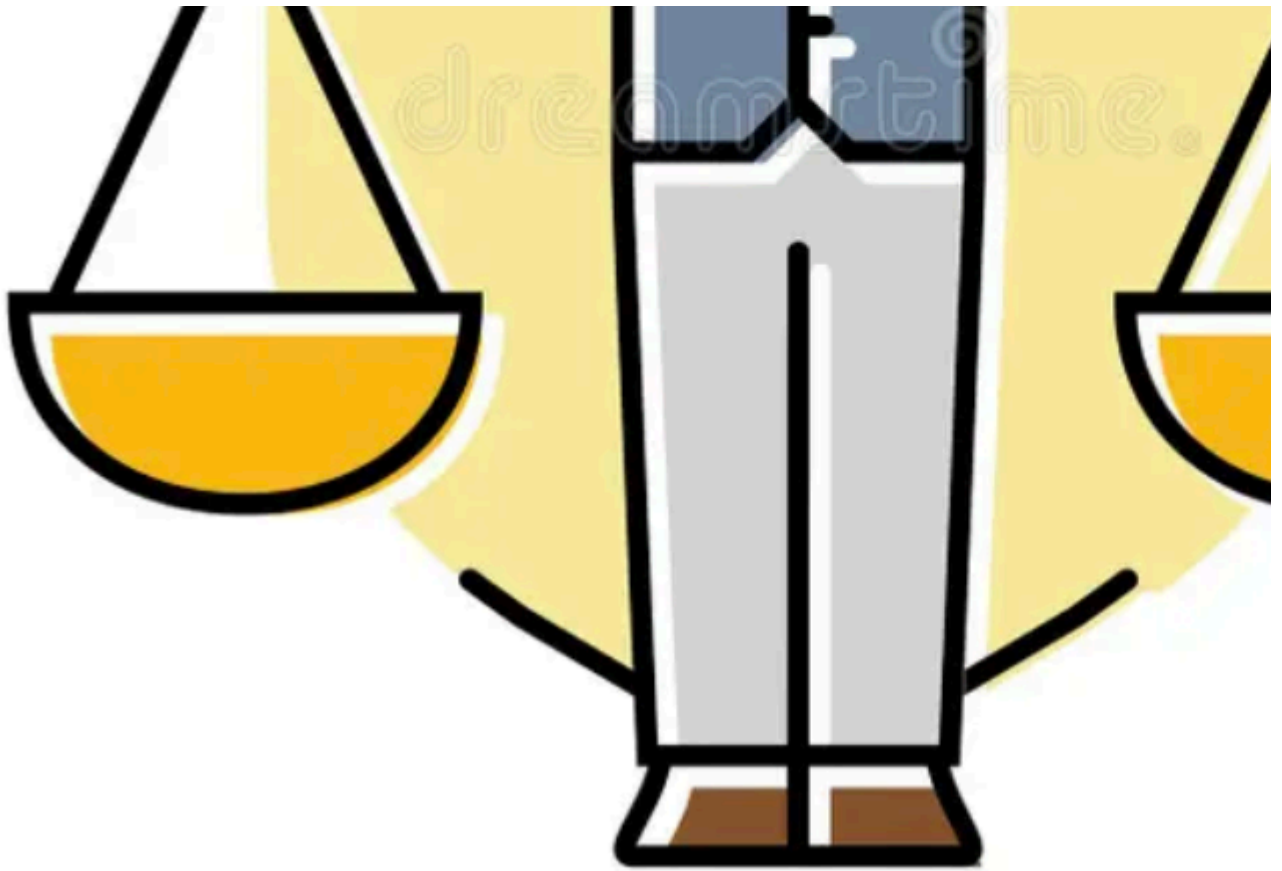
lire l'intégralité de l'article [ici](#)

L'autonomie de l'arbitrage

La Cour de cassation dans un arrêt du 28 septembre 2022 (n° 20-20.260) confirme la décision de la cour d'appel, considérant que la désignation expresse des règles matérielles du droit français de l'arbitrage dans les contrats fait obstacle à la volonté tacite des parties de soumettre la clause d'arbitrage à la loi régissant le contrat.

LE POINT SUR...





10 juillet 2026

<https://lise-cnrs.cnam.fr/publications/l-autonomie-de-l-arbitrage-1625260.kjsp?RH=1322574414584>